Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

Conformément à l'article 1007 du *Code municipal*, avis public est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Liboire à l'effet que le rôle de perception pour la taxation de l'année 2024 a été déposé au bureau de la municipalité, ce 6 février 2024.

Il est possible, pour les contribuables intéressés, de le consulter en ligne sur le site internet de la municipalité au www.st-liboire.ca.

Prenez également avis que votre compte de taxes pour l'année 2024 sera posté le 12 février prochain. Si vous ne l'avez pas reçu le ou vers le 1er mars 2024, veuillez communiquer avec nous en composant le **(450) 793-2811, poste 2121.**

Donné à Saint-Liboire, ce 6 février 2024.

Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière